

Tanzanie : La justice interdit la diffusion en direct du procès du chef de l'opposition

Arrib News, 18/08/2025 – Source Reuters Un tribunal tanzanien a interdit lundi la couverture en direct du procès pour trahison visant Tundu Lissu, principal leader de l'opposition du pays d'Afrique de l'Est, une décision vivement critiquée par l'intéressé. Le magistrat président principal, Franco Kiswaga, a justifié cette interdiction par la nécessité de protéger les témoins civils de l'accusation, accordant ainsi à la demande du procureur de l'État qui estimait indispensable de préserver leur anonymat.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

« La diffusion en direct, la retransmission en direct et toute autre forme de distribution en temps réel de contenu en ligne au public, y compris sur les réseaux sociaux ou par vidéo, sont désormais interdites », a déclaré Kiswaga lors des audiences préliminaires, lundi, au tribunal de Kisutu à Dar es Salaam. Tundu Lissu s'opposait à cette requête, estimant qu'une telle mesure permettrait au tribunal de fonctionner « dans l'obscurité » et priverait ses partisans de la possibilité de suivre le déroulement du procès. Des responsables de son parti, le CHADEMA, ont également dénoncé la décision du tribunal. « La justice doit être rendue et doit être perçue comme telle », a déclaré Lissu la semaine dernière, alors qu'il assure lui-même sa défense après avoir renvoyé ses avocats. Lissu, chef du principal parti d'opposition de Tanzanie, est détenu depuis début avril après avoir été inculpé de trahison et de publication de fausses informations, des accusations qu'il rejette fermement. Victime d'une tentative d'assassinat en 2017, au cours de laquelle il a reçu seize balles, Lissu était arrivé en deuxième position lors de la présidentielle de 2020. Son parti a toutefois été disqualifié pour les scrutins présidentiel et législatif prévus en octobre prochain. Sa détention, tout comme les enlèvements inexplicables de détracteurs du gouvernement ces derniers mois, mettent en lumière le bilan du président Samia Suluhu Hassan en matière de droits humains. Celle-ci affirme que son gouvernement reste attaché au respect des droits fondamentaux. Samia Suluhu Hassan brigue la présidence pour la première fois, ayant accédé à la tête du pays en 2021 suite au décès de son prédécesseur, John Magufuli. Source Reuters - Traduit par Zonebourse

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});